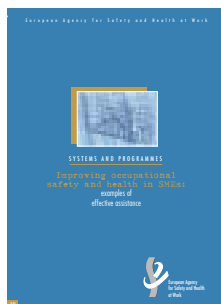




L'amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans les PME: exemples d'assistance efficace

Synthèse d'un rapport de l'Agence



Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) contribuent largement à la compétitivité de l'Europe. En effet, la plupart des nouveaux emplois sont créés par des microentreprises comptant six salariés au maximum. Cependant, les PME sont confrontées à des difficultés particulières, comme la gestion efficace de la sécurité et de la santé. Les États membres ont dès lors mis en œuvre des mesures visant à apporter une assistance aux entrepreneurs (1). L'Agence a

déployé plusieurs projets importants en vue d'améliorer la sécurité et la santé au travail (SST) dans les PME, notamment des programmes de financement spéciaux destinés à récompenser les bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé, lancés par le Parlement européen et la Commission européenne (2). Dans le cadre de ces efforts, l'Agence a également réalisé une étude d'exemples pratiques d'initiatives d'assistance en matière de SST, au bénéfice des PME, qui ont été couronnées de succès. Différents types de programmes d'assistance mis en œuvre dans les États membres ont été analysés afin:

- de présenter une série d'exemples de programmes de prévention pour les PME;
- d'identifier les critères de succès et de fournir des informations pouvant être utilisées ou adaptées par d'autres organisations.

Trois bonnes raisons de dédier des programmes aux PME

- Les microentreprises ainsi que les PME ont une importance sociale et économique; elles représentent 99 % de l'ensemble des entreprises de l'Union européenne.
- Elles emploient 66 % de la main-d'œuvre européenne.
- Leur situation en matière de sécurité et de santé est moins favorable que celle des grandes entreprises.

Les dix-huit exemples de bonne pratique dans le cadre de l'assistance aux PME décrits dans le rapport diffèrent non seulement en ce qui concerne les acteurs, mais aussi en ce qui concerne les buts visés et les moyens employés. Les cas étudiés ont été répartis en trois catégories: les actions réalisées aux niveaux national, régional et sectoriel. Les initiatives concernent des groupes cibles différents; le soutien aux entreprises prend la forme de campagnes et d'évaluations des risques, de guidance pour des métiers spécifiques ou d'assistance d'experts. Les initiatives sont aussi axées sur un large éventail de facteurs de risque.

ÉTUDES DE CAS

Actions déployées au niveau national

- Assistance en SST pour les PME (Autriche)
- Gestion des risques pour les PME (Finlande)
- Accord sur les objectifs et les contrats de prévention (France)
- Placer l'accent sur le stress dû à l'organisation (Irlande)
- Campagne dans l'industrie de la céramique (Portugal)
- Programme de bon voisinage (Royaume-Uni)

Actions déployées au niveau régional

- Gestion des risques pour les PME (Belgique)
- Développement d'un service de SST sur mesure pour les PME (Danemark)
- Coordinateur interentreprises pour la sécurité (France)
- Réseau de consultation pour PME (Allemagne)
- Approche intégrée de la diffusion de la culture de la sécurité (Italie)
- Sécurité et encadrement des entreprises (Royaume-Uni)

Actions déployées au niveau sectoriel

- Alliance pour la sécurité du travail dans l'industrie du nettoyage à sec (Allemagne)
- Assistance technique dans le secteur de l'imprimerie (Grèce)
- Évaluation et prévention des risques dans le secteur de la construction (Luxembourg)
- Codes sectoriels pour les professions spécialisées (Pays-Bas)
- Instrument d'évaluation de la charge de travail dans le secteur de la distribution (Pays-Bas)
- Plan stratégique dans le secteur de l'agriculture en Navarre (Espagne)

Évaluation de l'efficacité

Définition des mesures appropriées: ni trop complexes ni trop coûteuses

Les améliorations en matière de SST peuvent être lancées dans les PME à condition qu'elles entraînent peu d'investissements en temps et en ressources, qu'elles soient d'un accès aisé et qu'elles aient un contenu tangible.

Des mesures pratiques et appropriées

Pour intéresser les entreprises au programme, il importe que les outils soient adaptés et répondent à leurs attentes, compte tenu des besoins et des ressources de l'entreprise. La réalisation d'une étude de faisabilité ou une étude préliminaire est une étape essentielle pour la réussite de l'action. Les outils doivent être pratiques et d'une utilisation aisée.

Maintenir les coûts à un niveau peu élevé

Le coût de l'action a sans aucun doute une influence majeure sur le degré de participation: les initiatives proposant un service de consultation pour les PME, soit gratuitement soit pour un montant modique, ont rencontré un large succès.

Encadrement des activités d'évaluation des risques

Pratiquement tous les cas décrits dans le rapport incluent l'encadrement en vue d'aider les PME à procéder à une évaluation initiale des risques. Cela s'explique par le fait que les cadres de ces entreprises ne sont pas nécessairement familiarisés avec la législation ni avec les manières de prévenir les risques et ne disposent souvent de temps, de moyens et de ressources humaines que dans une proportion limitée.

Les actions les plus efficaces dans ce domaine sont celles qui ont été étayées par des formations et/ou la consultation sur le lieu de travail.

Association des organisations syndicales et des associations patronales

L'association au projet des organisations syndicales et des associations patronales est souvent un bon moyen pour atteindre les PME, même si nombre d'entre elles ne sont pas affiliées à ces organisations. Ces organisations disposent de réseaux et de connaissances pratiques du secteur; leur association visible peut renforcer la crédibilité du projet. Les organisations syndicales peuvent représenter les travailleurs dans le secteur et fournir une assistance aux employeurs pour consulter leurs salariés.

Giblage des secteurs



(1) Rapport 2002 de l'observatoire des PME européennes de la Commission européenne, disponible sur l'internet

(http://europa.eu.int/comm/enterprise/enterprise_policy/analysis/doc/execsum_2002_en.pdf).

(2) Pour plus d'informations sur ces programmes, voir <http://agency.osha.eu.int/sme/>.

Une action sectorielle: projet stratégique dans le secteur agricole en Navarre (Espagne)

Ce programme avait pour objectif de promouvoir la gestion préventive dans les petites exploitations agricoles. Les fermiers ont participé à des programmes de formation qui leur ont permis de réaliser l'évaluation des risques au sein de leur exploitation et d'amener leurs véhicules pour les faire inspecter. L'UAGN, une organisation syndicale qui a participé à ce projet, a ensuite décidé d'engager un expert de la prévention pour promouvoir ses propres programmes, et elle étudie les possibilités d'obtenir des subventions pour adapter l'ensemble de l'équipement agricole en Navarre. Le projet a favorisé la mise en place de ressources humaines supplémentaires et a suscité une opinion favorable à la prévention. Des effets positifs peuvent être attendus à long terme.

Les actions mises en œuvre dans un secteur ou une activité spécifique se sont avérées particulièrement réussies. Cela s'explique aisément: les risques inhérents à un secteur peuvent être identifiés clairement, les entreprises visées sont plus facilement accessibles, en particulier par le biais des organisations syndicales, les personnes d'un même secteur parlent le même «langage» et l'action paraît plus appropriée pour les entreprises. De telles initiatives sont dès lors mieux ciblées et ont plus de sens.

Comment atteindre les PME?

Les actions qui ont atteint le plus grand nombre d'entreprises sont celles mises en œuvre dans un secteur très spécifique, ou celles liées à un risque spécifique. Cela ne doit cependant pas cacher la réalité générale: les actions visant les PME n'atteignent généralement qu'un pourcentage relativement réduit d'entreprises.

En outre, il est difficile d'entrer en contact avec les PME et, plus encore, de les convaincre de prendre part à ce type d'actions. Trop souvent, la prévention des risques professionnels ne semble pas être une priorité d'action pour ces petites organisations souffrant d'un manque de ressources. Il convient, par conséquent, de souligner que ces programmes nécessitent une évaluation systématique afin de pouvoir mesurer et améliorer l'effet sur les PME visées. Peu de données sont disponibles concernant le taux de participation des PME dans les différentes actions déployées au sein des quinze États membres.



Une action sur le plan régional: l'approche intégrée pour la diffusion d'une culture de la sécurité (Italie)

L'objectif de cette initiative régionale (province de Lucca) consistait à réduire les accidents mortels et à élever la formation et l'information des salariés au rang de priorités absolues. Le programme a encouragé le développement d'une culture de la sécurité au travail dans les PME par la création dans chaque entreprise d'une nouvelle fonction: responsable en formation/information en matière de santé. Pendant quatre mois, huit sessions de formation ont été dispensées à 115 stagiaires, et 3 000 sets éducatifs ont été distribués aux entreprises. Étant donné la réussite de ce programme, l'initiative régionale sera étendue, et des supports éducatifs pour les travailleurs seront produits.

Évaluation de l'efficacité des programmes



Une action au niveau national: l'assistance en SST aux PME (Autriche)

Un service préventif spécifiquement destiné aux PME, basé sur les exigences légales et offert gratuitement aux PME, a été promu en 1999. En 2001, sur les 288 851 PME, 24 000 unités de production ont adopté l'approche proposée, et 146 000 heures de conseil ont été dispensées. Depuis le lancement du programme, 70 % des PME ont indiqué que leurs attentes en matière d'assistance avaient été satisfaites.

La conscience croissante parmi les employeurs de l'importance de la prévention des risques et leur décision de l'inclure dans la gestion de l'entreprise sont la clé de la réussite: une fois que le besoin a été mis en évidence, l'entreprise développera volontairement la prévention soit par ses propres moyens soit en recourant à une aide extérieure. Bien que les résultats ne soient visibles directement que dans quelques cas, des effets positifs peuvent être attendus, sinon à court terme, du moins à moyen terme.

Conclusions générales

Il est difficile d'atteindre les PME et plus difficile encore de les amener à agir. C'est cependant possible. Pour qu'un programme connaisse le succès, il convient:

- qu'il soit axé sur un secteur ou un risque particulier;
- qu'il soit approprié: ni trop complexe ni trop coûteux;
- qu'il bénéficie de l'association des différents partenaires (employeurs, associations patronales, travailleurs, organisations syndicales) pour sa planification et sa mise en œuvre;
- de mesurer son degré d'adéquation:
 - en procédant à une évaluation des besoins avant l'action,
 - en réalisant une évaluation systématique de ses effets après coup;
- qu'il offre un encadrement gratuitement ou à un prix modique;
- qu'il aide à créer une culture durable de la prévention de la SST dans les PME;
- qu'il combine des interventions actives avec une documentation et des outils pratiques.

Comment obtenir le rapport

Le rapport complet est disponible en anglais sur le site web de l'Agence (<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/>), où il peut être téléchargé gratuitement.

Le rapport imprimé (*Improving occupational safety and health in SMEs: examples of effective assistance*, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2003, ISBN 92-9191-043-0) peut être commandé auprès de l'Office des publications officielles des Communautés européennes à Luxembourg (<http://eur-op.eu.int>) ou auprès de l'un de ses points de vente. Le prix s'élève à 25 euros (hors TVA).

La présente feuille d'information est disponible dans toutes les langues de l'Union européenne à l'adresse: http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/index_en.htm